

**Zeitschrift:** Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

**Band:** - (1989)

**Rubrik:** Prix, concours

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 5. Prix, concours

### Prix Nature et Paysage de la "Conservation Foundation"

Pour la sixième fois cette année, le jury de la FSPAP a eu la tâche difficile de départager les candidats aux prix attribués par la "Conservation Foundation" de Londres et de désigner les lauréats.

Ces prix, financés par Ford Motor Company et qui récompensent des projets ou réalisations en faveur de la protection du paysage, ont été remis le 2 novembre à Berne lors d'une manifestation présidée par Mme Eva Segmüller (vice-présidente de notre Conseil de Fondation) à laquelle la presse était conviée.

**Le prix de l'urbanisme** a été décerné à la Commune de Villeneuve, qui a su protéger ses rives grâce à de courageuses mesures d'aménagement du territoire.

Il y a une décennie, lorsque le projet de construire un important quartier résidentiel sur les rives du Léman à "la Tinière" fut publié, il suscita un mouvement d'opposition national, car ce paysage si connu de rive d'une grande beauté avec le Château de Chillon en arrière-plan était menacé de disparaître à tout jamais. A Villeneuve, on s'assit alors à la même table pour essayer de s'entendre: Commune, promoteurs, opposants et Canton. Après plusieurs années d'intense collaboration, un plan de quartier modèle fut élaboré puis mis en vigueur. Aujourd'hui, rives protégées accessibles à tous, surfaces vertes et grèves de galets naturels remplacent ancienne fabrique, camping et hideux murs de béton. Quant à la surface bâtie, on le constate aujourd'hui, elle fut conçue et réalisée de façon à ne nuire en rien au paysage. Ce plan de quartier, avec son habitat groupé, son nombre d'étages limité et son intégration au site est un exemple qui doit faire école, car il se trouve encore dans notre pays de nombreux paysages à sauvegarder par des mesures d'aménagement local.

**Le prix des économies d'énergie** a été attribué à la Commune de Vionnaz VS pour la réalisation de son réseau d'eau potable couplé avec une installation de production d'énergie.

Vionnaz a utilisé les 700 m. de différence de niveau entre le captage de ses sources et le réservoir communal pour produire de l'énergie électrique. Avec une petite centrale d'une puissance de 150 kW, elle arrive à produire par année environ 1'200'000 kWh d'énergie tout en respectant l'environnement. En effet, il ne s'agit pas d'une nouvelle utilisation de la force hydraulique au détriment de la nature et du paysage, mais d'une utilisation complémentaire intelligemment conçue d'un captage déjà existant. Cette double utilisation de l'eau s'inscrit en outre dans une politique qui ménage nos ressources naturelles limitées.

**Le Prix des jeunes** est revenu à un groupe de 7 jeunes de Bremgarten BE qui s'occupent activement d'entretenir le fameux biotope humide de "Seftau".

Ce biotope est constitué d'une mosaïque de milieux différents: étang créé artificiellement, ruisseau naturel, prairies humides, haies diverses etc. Les recherches effectuées par ces jeunes concernant la biologie complexe de ce biotope leur permettent ensuite d'entreprendre diverses interventions sur l'ensemble de la zone: fauchage des roseaux, plantations nouvelles et création de plans d'eau. Enfin, à travers cette action, ce groupe de jeunes mène une campagne exemplaire de sensibilisation de la population au problème de la protection de la nature et du paysage.

**Le prix des zones rurales et le prix suisse** ont été décernés à l'Office des forêts de la Ville de Zurich pour son projet "Forêt naturelle de la Sihl".

"Essayer de recréer une forêt naturelle près d'une grande ville constitue une entreprise exemplaire". C'est avec ces mots adressés au Président de la Ville de Zurich que le Conseil de l'Europe soulignait l'importance et la signification de ce projet "Forêt de la Sihl".

Depuis des siècles, la Ville de Zurich est propriétaire de la forêt de la Sihl. Le projet prévoit de "ramener à son état naturel d'autrefois" les 10 km<sup>2</sup> de cette surface forestière: une expérience suivie de près par les milieux forestiers suisses et étrangers ainsi que par les médias.

Un des premiers buts est d'acquérir une certaine connaissance de la nature et des processus particuliers qui régissent toute matière, tout édifice et tout système vivant, ceci indépendamment de toute utilisation ou influence humaines. Concrètement, cela se traduit par la création de grandes zones où on laisse la "nature s'accomplir" qui ont le rôle de zones de compensation à tous nos espaces fortement urbanisés. Ensuite, le fait d'avoir à disposition une grande surface dans laquelle la priorité absolue a pour nom "paysage naturel" est un atout majeur pour l'éducation et la formation à l'environnement. Sous le nom "Silva Solaris", diverses structures d'enseignement seront réalisées à certains endroits, véritables fenêtres sur la nature. Bien que le "Leitmotiv" du projet soit "laisser faire la nature", quelques interventions sont tout de même prévues. Celles-ci concernent la recherche fondamentale, la formation et l'information ainsi que diverses mesures à prendre contre des dégâts existants ou pour régénérer le milieu forestier.

Le projet "Paysage naturel de la Forêt de la Sihl" est à l'avant-garde et d'une très grande portée malgré les voix contraires qui s'élèvent et qui ont pour origine une conception anthropocentrique de la nature et de l'environnement. Les travaux entrepris ouvrent une voie pour le futur et sont d'une grande utilité non seulement pour notre pays mais aussi pour toute l'Europe.

L'importance exceptionnelle de ce projet du point de vue écologique et éducatif a amené le jury à lui décerner par ailleurs le Prix Ford 1989 pour la protection de la nature et du paysage.

### **Le prix Europe pour l'aménagement du paysage**

Le comité du Prix Europe pour l'aménagement du paysage a décerné le 4.4.1989 au directeur H. Weiss la médaille d'or Lenné en récompense de son "engagement en faveur d'une protection complète du paysage" et pour les ouvrages fondamentaux qu'il a rédigés. Les Prix Europe pour l'aménagement du paysage sont décernés par la Fondation Johann Wolfgang von Goethe, dont le siège est à Bâle.